

Accompagner et soigner les enfants placés

CODE 014-107

L'accompagnement et le soin des enfants placés nécessitent de la part des intervenants une bonne appréhension de la psychologie et de l'éventuelle psychopathologie de l'enfant dans le cadre d'un travail intensif de partenariat.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Son mode de relation aux enfants placés en fonction de leurs problématiques et la spécificité de leur psychologie et en sachant intégrer la famille d'origine, la famille d'accueil et/ou le foyer éducatif, les travailleurs sociaux, la justice et les soignants.

ELEMENTS FORTS

Comprendre le fonctionnement psychique de l'enfant placé
Comprendre l'impact des carences affectives
Identifier les différents lieux de vie de l'enfant
Développer le partenariat et les collaborations

PERSONNES CONCERNEES

Professionnels des secteurs sanitaire, social, éducatif et judiciaire intervenant dans les situations de placement d'enfants.

CONTENU DETAILLE DE LA FORMATION

L'accompagnement et le soin des enfants placés présentent de nombreuses difficultés et nécessitent un investissement lourd et délicat pour tous les intervenants : assistantes maternelles, soignants, travailleurs sociaux, enseignants, personnel de justice... Outre une bonne appréhension de la psychologie et de l'éventuelle psychopathologie de l'enfant, il s'agit aussi pour ces professionnels de savoir développer un travail intensif de partenariat.



CONTENU

Le fonctionnement psychique de l'enfant placé

- Les carences affectives.
- Quelques étapes du développement de l'enfant
- Eclatement et multiplicité des transferts.
- L'agressivité.

Les cadres de vie de l'enfant

- La famille accueillante.
- La maison d'enfant à caractère social.
- L'école.
- La vie chez les parents.
- Les visites médiatisées.

Ajuster le travail d'accompagnement et de thérapie aux particularités de l'enfant placé et de ses adultes tutélares

- Une psychothérapie adaptée.
- Dispositifs groupaux.
- Interventions sur le terrain.
- L'accompagnement au quotidien.

L'indispensable partenariat

- Les parents :
 - Victimes de leur propre histoire.
 - Leur mode de relation originaire à l'enfant.
 - Leurs attitudes envers le placement.
- Les assistantes maternelles ou le foyer éducatif :
 - Survivre aux agressions.
 - La rivalité avec les parents.
- la nécessité d'un soutien psychologique.

- Les travailleurs sociaux :
 - l'Aide Sociale à l'Enfance et aux Familles, et d'autres associations.
 - la médiation entre enfant, famille d'origine, famille d'accueil et justice.
- Les soignants.
- La justice

DUREE 3,00 jour(s)

Pour les dates et prix des prochaines séances : consulter « Rechercher une formation » sur notre site ou nous contacter.



INFIPP SCOP S.A. – 26 rue Francis de Pressensé, 69623 VILLEURBENNE Cedex
Tél. 04 72 69 91 70 Email. infipp@infipp.com

